



www.habarcq.fr

La Gazette Municipale Habarcquoise

n°128
Mai
2026

Le Mot des rédacteurs

Marc Bassery nous a quittés et nous souhaitons le remercier pour le précieux travail d'archives qu'il nous a transmis sur l'histoire d'Habarcq. Il est à l'origine de l'obtention du label « Village Patrimoine ». Sa gentillesse et sa bienveillance resteront gravées dans nos cœurs.



NEWS ! Bienvenue au PASS' SPORT & CULTURE

Monsieur le Maire a proposé la mise en place d'un Pass' sport & culture. Celui-ci permettrait aux jeunes demeurant la commune, âgés de 6 à 17 ans au 31 décembre de l'année de la demande, de bénéficier d'une aide de 30 € pour pratiquer une activité sportive et/ou culturelle au sein d'une association ou d'un club domicilié dans les Campagnes de l'Artois. **Voté à l'unanimité !**

Bonne nouvelle : subventions obtenues pour le comblement des cavités souterraines : 92% accordés

Rappel, le **coût total** des travaux s'élève à **489 654€ HT** pour la partie communale.

La notification du Fonds Barnier est **validée à 103 478€**.

Le Comité Unique de Programmation en date du 16 avril 2026, a donné un avis favorable pour l'opération «Comblement de la carrière du Four à Chaux» pour une subvention européenne de **338 139 €**.

Reste à défendre notre demande de **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** qui se chiffrera à **40 085 €** dans le respect de la dérogation préfectorale permettant de défendre 100% d'aides publiques.

Festivités : Merci aux bénévoles du Comité des Fêtes d'Habarcq ainsi qu'aux employés de notre commune pour leur implication. Une belle journée dans un cadre agréable lors de la fête du printemps, avec des artisans ravis et dans une ambiance chaleureuse : quel plaisir !

NEWS ! Projet d'achat groupé fioul - pellet : Avec la hausse de l'énergie, la commune a la volonté de négocier des tarifs compétitifs pour ses habitants. Aussi il convient de répondre nombreux à l'enquête grâce au coupon réponse joint à la gazette avant le 1^{er} juin.

Spécial budget

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 avril dernier, les différents points inscrits à l'ordre du jour ont été validés : Retrouvez les délibérations sur <https://habarcq.fr/votre-commune/conseil-municipal/deliberation/>

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 :

Le compte financier unique 2025 (fusion du compte administratif et de gestion) a été clôturé avec un **excédent** de 58178.88€ et rappelons-le avec **des charges de fonctionnement qui augmentent**. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal l'a approuvé.

Notre échéancier du remboursement de l'emprunt reste identique à 2014 depuis que nous gérons la commune.

BUDGET PRIMITIF 2026

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **unanime, a approuvé le budget primitif 2026** tout en sachant qu'un prêt relais sera nécessaire pour financer les travaux de comblement de la carrière souterraine.

VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES FONCIER BATI ET NON BATI.

Avec le coût de la vie que nous subissons tous et un taux de la taxe foncière figé depuis 2014, après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé **à l'unanimité** de voter les taux suivants :
taxe foncière bâtie : 33 % - taxe foncière non bâtie : 36,18 %.

Subventions communales 2026 aux associations

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité d'attribuer :

- Coopérative école d'Habarcq : 120€
- Société de chasse : 120€
- Comité des fêtes : 800€
- Club Sportif d' Habarcq Football: 1000€
- Association Donneurs de sang Agnez : 50€



Spécial CS HABARCQ : une fierté communale !

343 licenciés dont 34 Habarcquois soit 10% de l'effectif, **un rayonnement intercommunal**.

Suite à la demande de rencontre mutuelle, monsieur le Maire a proposé un tour de table où chaque conseiller municipal a donné son avis devant les dirigeants présents dans l'assemblée.

Un tableau, résumant les factures 2025 payées par le contribuable Habarcquois (10900€) a été présenté en conseil.

Ce mode de prise en charge est la reconduction à l'identique de nos prédécesseurs.

Factuellement, la commune est locataire de la famille Trannin par un bail rural au long terme de deux terrains qui composent le complexe sportif, arrivant à échéance en 2028.

Chacun a conscience des attentes légitimes concernant des travaux de confort pour un équipement adapté et actualisé aux 343 licenciés : **mais en avons-nous les moyens ?**

Comme vous le savez, pour demander des subventions en France, vous devez être propriétaire.

À ce jour, le notaire a obtenu un accord d'un des deux propriétaires sur la parcelle jouxtant le lotissement : aucun retour du propriétaire de la parcelle où sont implantés les vestiaires, terrain d'entraînement, atelier municipal et parking...

Une rencontre avec le Président des Campagnes de l'Artois et les dirigeants du club a eu lieu pour présenter le projet d'un demi-terrain synthétique (coût 400 000€) : malgré l'accord de principe du Président Seroux, le dossier a été rejeté par son bureau.

Conclusion :

La commune souhaite acquérir amiablement les deux parcelles ou prolonger la location par un bail notarié pour faire **perdurer le club.**

Concernant les **coûts de fonctionnement et d'investissement**, c'est du **ressort de l'intercommunalité.**

Infos Municipales



Cérémonie du 8 Mai :

Comme chaque année, nous vous invitons à célébrer ensemble l'armistice de la guerre 1939 -1945. Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 8 mai à 11h00 devant la mairie. Après l'allocution du Maire, le dépôt de gerbes se fera au monument aux morts.

Au plaisir de vous retrouver ce vendredi pour cette cérémonie, qui sera suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.

Fermeture de la mairie et de l'Agence Postale Communale :

En raison des congés, l'agence postale sera fermée les 9, 15 et 16 mai. La mairie sera fermée le 15 mai

Le comité des fêtes d'HABARCQ vous a proposé en avril : La chasse aux œufs et La Fête du printemps

MERCI à Christine, Lauryne, Catie, Muriel, les Stéphanie's & Stéphane, Elisabeth, Catherine, Odette, Marie, Christel & Vincent, Pierre, Marc, Élie, Sébastien, Olivier et Nicolas



Dans le respect des statuts, l'élection du nouveau bureau sera votée en juin.

Le Carnet d'Habarcq

Décès

Marc BASSERY est décédé le 3 avril.....rue du Paradis

Micheline LEROY est décédée le 7 avril.....rue du Pont

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Horaires des messes du mois de mai 2026



Vendredi	8 mai	10h30	Agnez-les-Duisans	Mercredi	20 mai	18h30	Écurie
Samedi	9 mai	18h00	Duisans	Jeudi	21 mai	18h30	Montenescourt
Dimanche	10 mai	11h00	Maroeuil	Samedi	23 mai	18h30	Agnez-les-Duisans
Jeudi	14 mai	11h00	Maroeuil	Dimanche	24 mai	11h00	Maroeuil
Samedi	16 mai	18h30	Acq	Jeudi	28 mai	18h30	Thélus
Dimanche	17 mai	9h00	Mont-Saint-Éloi	Samedi 30 mai	18h30	Habarcq	
Dimanche	17 mai	11h00	Maroeuil	Dimanche	31 mai	11h00	Maroeuil